

# RECRUTEMENT

ANFH : **OCCITANIE**  
DÉLÉGATION : **MIDI-PYRÉNÉES**  
POSTE : **DÉLÉGUÉ(E)**

*Poste vacant* : Délégué(e) de l'ANFH Midi-Pyrénées dont la délégation territoriale est située au Parc du Canal - 1 rue Giotto - 31520 Ramonville Saint-Agne  
*Grille de rémunération groupe D : emploi de Délégué(e)*

## **Le poste est à pourvoir immédiatement**

Ce poste est ouvert :

- ▶ par voie de détachement aux fonctionnaires de catégorie A ou B
- ▶ aux agents contractuels de la fonction publique appartenant à un grade de niveau catégorie A ou B
- ▶ aux salariés de l'ANFH
- ▶ aux cadres du secteur privé ayant une expérience dans le domaine de la formation professionnelle et du développement des compétences

*Toutefois, un(e) salarié(e) d'une délégation territoriale ne peut être candidat(e) au poste de Délégué(e) de cette même délégation.*

Le/La Délégué(e) est placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du Directeur général de l'ANFH.

- ▶ Il/Elle assure la gestion administrative, comptable et financière de la délégation territoriale en lien avec la délégation régionale et les services du siège et conformément aux valeurs de l'association.
- ▶ Il/Elle encadre, organise et anime l'équipe de la délégation territoriale.
- ▶ Il/Elle participe à l'élaboration, à la mise en œuvre des objectifs stratégiques et des projets politiques définis par les instances nationales et régionales de l'association.
- ▶ Il/Elle participe à l'élaboration de la politique territoriale en lien avec les instances territoriales et conformément aux objectifs définis par les instances régionales et nationales de l'association.
- ▶ Il/Elle identifie les besoins et assure un rôle de conseil auprès des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 et de leurs personnels.
- ▶ Il/Elle veille, dans son territoire, au respect des dispositions législatives et réglementaires et à l'application des règles et procédures définies par les instances nationales, régionales et la Direction.
- ▶ Il/Elle participe à la représentation de l'ANFH auprès des organismes territoriaux et des établissements de son territoire.
- ▶ Il/Elle prend les initiatives utiles à l'accomplissement de ses missions, transmet au Délégué(e) régional(e) multi-territoires les informations nécessaires à l'élaboration de la politique régionale et apporte conseils et propositions au Délégué(e) régional(e) multi-territoires, au siège national et aux instances.

Cette fonction nécessite dynamisme et motivation, connaissances approfondies et expérience professionnelle dans le domaine de la gestion :

- budgétaire et financière
- administrative
- de la politique et de l'ingénierie de formation
- des ressources humaines
- de projet

Rémunération prise d'emploi (de 51 100 € à 81 100 €) en fonction de l'expérience professionnelle (prime et intéressement).

Les candidats doivent obligatoirement constituer un dossier-type de candidature accompagné d'un CV (**à défaut, la candidature ne sera pas recevable**), à solliciter auprès du secrétariat de la Direction générale de l'ANFH, [Priscilla BENICHON](mailto:Priscilla.BENICHON@anfh.fr) [p.benichon@anfh.fr](mailto:p.benichon@anfh.fr) ☎ 01 44 75 68 55, puis à retourner par voie électronique uniquement **au plus tard le 30 septembre 2022**.